

Elections présidentielles - Déclaration de M. le Maire

«M. LE MAIRE : Avant d'aborder l'ordre du jour de ce Conseil Municipal, je voudrais vous faire une déclaration. Je vous rappelle tout d'abord le préambule de la Constitution de 1946, donc juste au lendemain de la seconde guerre mondiale, qui mérite d'être relu et médité en ces jours sombres pour notre démocratie : *«au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain sans distinction de race, de religion ni de croyance possède des droits inaliénables et sacrés. Il affirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République»*.

Le premier tour de l'élection présidentielle a bouleversé la France. Ce que nous n'avions jamais cru possible s'est réalisé, c'est une terrible désillusion, un sentiment mêlé d'amertume et d'injustice. La société française est bouleversée par l'image qu'elle renvoie d'elle-même. Si nous devons prendre le temps de la réflexion sur les causes qui ont conduit à ce résultat, il nous faut aussi très vite nous mobiliser. De notre capacité à réagir en tant que femmes et hommes de progrès, de l'union de nos forces dépendra la sauvegarde de notre démocratie. Nous avons un devoir envers la République : empêcher ceux qui l'ont toujours combattue de la défigurer. Notre vote du 5 mai est guidé par des circonstances exceptionnelles qui nous font choisir les principes et l'intérêt général. Même si ce geste me coûte, vous vous en doutez, même si ce geste nous coûte, il nous faut l'accomplir. C'est pourquoi les élus de la majorité municipale appellent solennellement à rejeter LE PEN en votant CHIRAC au second tour de l'élection présidentielle. Il ne s'agit pas d'un vote d'adhésion mais d'un acte fort qui permettra à la France, notre pays, au soir du 5 mai de donner l'image d'un pays qui refuse massivement l'extrême-droite et réaffirme avec force ses valeurs démocratiques. Voilà la déclaration que je voulais faire. Monsieur ROSSELOT, je vous passe volontiers la parole.

M. Jean ROSSELOT : Juste un mot Monsieur le Maire pour souscrire entièrement à ce que vous venez de dire. Notre pays a vécu un véritable drame qui a entraîné ce que nous ne souhaitons pas : la disparition politique d'un des grands acteurs du débat démocratique en France, un Premier Ministre qui a donné l'image d'une grande dignité républicaine, à la fois comme homme et comme chef de l'administration de notre pays. Ce n'est pas assez dit, c'est pourquoi je tiens à le dire ici en souscrivant encore une fois à ce que vous avez dit.

M. LE MAIRE : Je vous remercie».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2002